



RAPPORT DE CONSULTATION PUBLIQUE

PLAN DE DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT
DE LA PLACE SAINT-HENRI

ARRONDISSEMENT DU SUD-OUEST
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT URBAIN ET DU PATRIMOINE

MAI 2021

TABLE DES MATIÈRES

CONTEXTE.....	3
OBJECTIFS DE LA DÉMARCHE PARTICIPATIVE.....	3
DÉMARCHE DE CONSULTATION	4
DÉROULEMENT DES ACTIVITÉS DE CONSULTATION	4
ANALYSE DES RÉSULTATS.....	6
ATELIER DE DISCUSSION AVEC LES PARTENAIRES	6
QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR LA POPULATION	10
CONCLUSION	27

ANNEXE

ANNEXE 1 - CAHIER DU PARTICIPANT

ANNEXE 2 - RÉSULTATS DÉTAILLÉS DU SONDAGE

CONTEXTE

Objectifs de la démarche participative

L'Arrondissement du Sud-Ouest souhaite se doter d'une vision d'ensemble pour le réaménagement de la place Saint-Henri. Cette vision prendra la forme d'un plan directeur au sein duquel sont intégrés les projets en cours et à venir, soient :

- Le réaménagement des édicules par la Société de transport de Montréal (STM)
- Le Réseau express vélo (REV)
- Les mesures préférentielles pour bus
- Le lien fédérateur cyclable
- L'implantation d'un bâtiment à vocation communautaire et de bureau

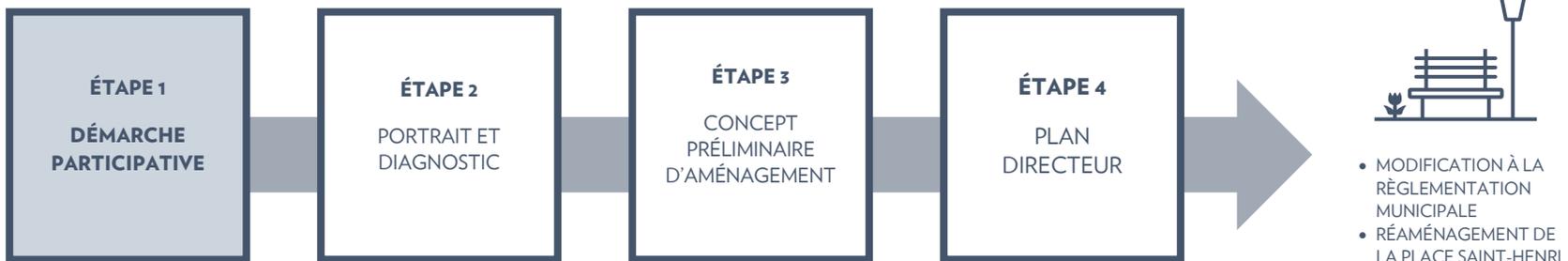
Bien que l'objectif principal de la cette démarche soit le réaménagement de la place Saint-Henri, le plan directeur servira également à supporter une demande de modification de la réglementation municipale afin de permettre l'implantation d'un bâtiment à vocation communautaire et de bureau. En effet, la modification règlementaire n'est pas actuellement pas confirmée.

La démarche de consultation participative présentée dans ce document a été réalisée en tant que première étape dans le cadre de l'élaboration du plan directeur du réaménagement de la place Saint-Henri. Cet exercice a permis de recueillir les attentes et les préoccupations des citoyens et des parties prenantes concernés par le projet.

Les résultats des activités de consultation permettront d'approfondir les éléments de diagnostic de la situation actuelle, ainsi que de fournir des pistes de solutions à considérer dans la conception préliminaire du réaménagement de la place Saint-Henri.

La démarche participative comprenait deux activités de consultation. Un atelier de discussion a été organisé le 12 mars 2021 avec plusieurs organismes du milieu. Une consultation en ligne a été réalisée entre le 12 et le 28 mars 2021 sur la plateforme Réalisons Montréal.

Au total, près de 350 participants ont permis de proposer ce rapport.



DÉMARCHE DE CONSULTATION

Déroulement des activités de consultation

La démarche de consultation a regroupé deux principales activités, soit un atelier de discussion auprès des parties prenantes ainsi qu'un sondage en ligne auprès de la population locale.



ATELIER DE DISCUSSION AVEC LES PARTIES PRENANTES



CONSULTATION EN LIGNE AUPRÈS DE LA POPULATION LOCALE

ATELIER DE DISCUSSION EN LIGNE AVEC LES PARTENAIRES

L'atelier de discussion s'est déroulé en visioconférence le 12 mars 2021. Au total, quatorze participants ont partagé leur point de vue sur différentes thématiques afin de préciser les principaux enjeux, besoins et souhaits à considérer dans le concept d'aménagement de la place Saint-Henri.

Les parties prenantes invitées provenant des organismes suivants :

- *Maison des jeunes La Galerie*
- *Bâtir son quartier*
- *Corporation de développement communautaire (CDC) - Solidarité Saint-Henri (SSH) et ses comités (aménagement, jeunesse, aînés et itinérance)*
- *Table petite enfance famille Petite-Bourgogne/Saint-Henri*
- *CIUSSS du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal*
- *Prévention Sud-Ouest*
- *Société d'histoire de Saint-Henri*
- *École secondaire Saint-Henri*
- *Société de développement commercial (SDC) les Quartiers du Canal*

Un cahier a été préparé et remis aux participants afin de présenter la démarche de consultation. Le cahier du participant peut être consulté à l'annexe 1. Ce document a également servi d'outil d'animation et de document de prise de note afin de structurer les discussions sur les différentes thématiques abordées durant la consultation :

- *Les parcours selon divers modes de déplacement*
- *Les points d'accès à la place Saint-Henri en transport actif*
- *Les valeurs transversales à prioriser dans l'aménagement*
- *L'ambiance souhaitée*
- *L'intégration du projet de bâtiment social*
- *Les problématiques vécues*
- *Les principales actions à poser en premier lieu*

Contribuez aux réflexions sur
l'élaboration d'une vision collective
de votre Place Saint-Henri !



**VOTRE OPINION SUR
L'AVENIR DE L'AMÉNAGEMENT
DE LA PLACE SAINT-HENRI**



Sondage en ligne sur
realisonsmtl.ca/placesainthenri
du 15 au 28 mars 2021

Le Sud-Ouest
Montréal 

QUESTIONNAIRE EN LIGNE POUR LA POPULATION

Le questionnaire a été publié du 12 au 28 mars 2021 via la plateforme de consultation citoyenne en ligne de la Ville de Montréal. Au total, 336 participants ont répondu aux questions du sondage.

Le questionnaire comprenait au total 21 questions, dont 18 questions à choix multiples et 3 questions ouvertes. Afin d'assurer la neutralité du traitement des réponses ouvertes, les commentaires ont été compilés au sein d'une grille organisée en grandes thématiques en fonction des préoccupations récurrentes.

L'ensemble de la démarche était présenté sur le site internet (realisonsmtl.ca/placesainthenri). Les résultats détaillés sont présentés à l'annexe 2. Pour inciter les gens à participer, plusieurs moyens de communication ont été employés, notamment la distribution d'un envoi porte-à-porte aux résidents du quartier Saint-Henri et la mise en place d'affiches annonçant le sondage en ligne autour de la place Saint-Henri.

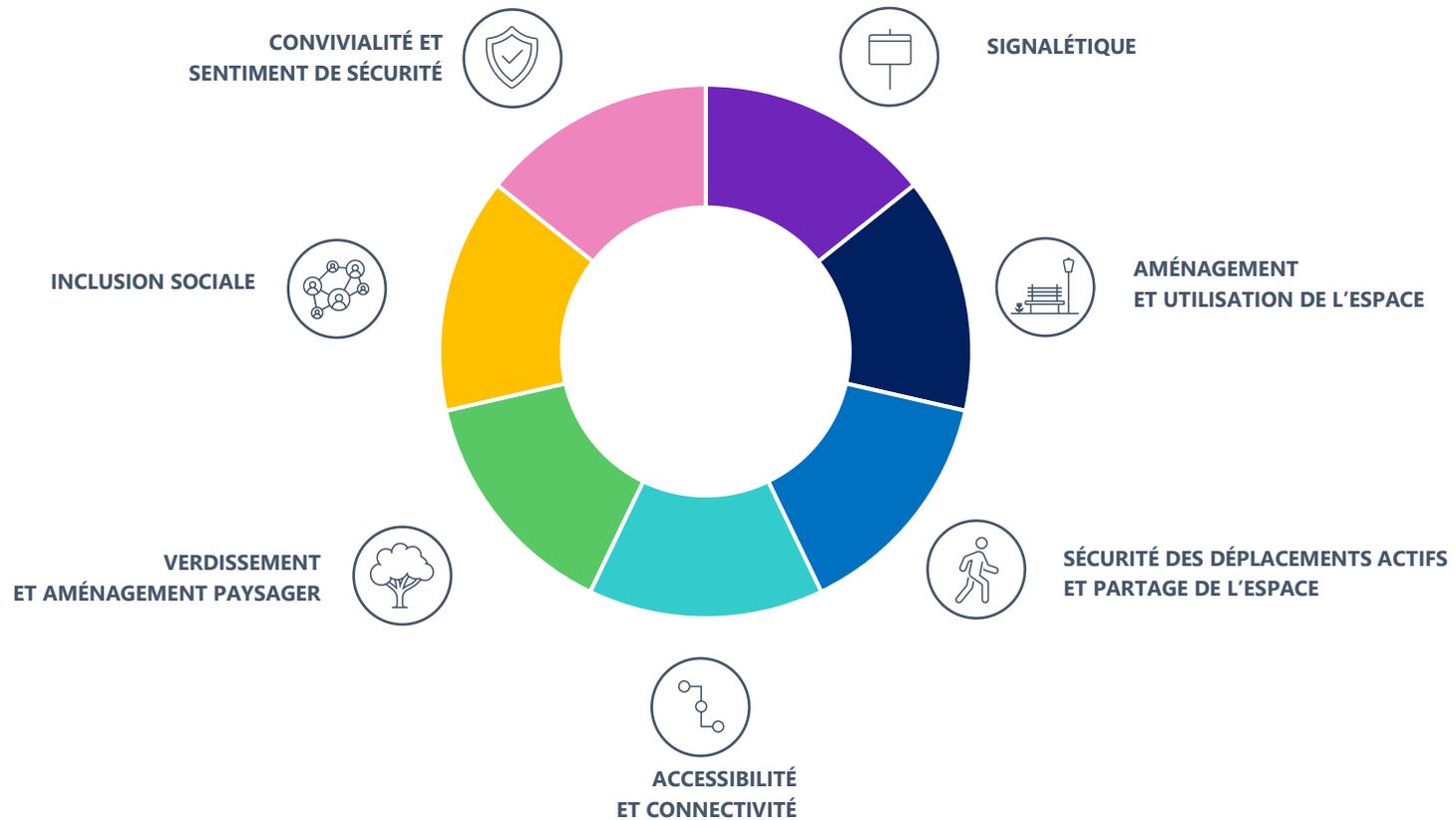
Au total, 336 participants ont répondu au sondage.

ANALYSE DES RÉSULTATS

Atelier de discussion avec les partenaires

L'analyse de l'ensemble des commentaires et des propositions des participants a permis de regrouper les constats en **sept (7) grandes thématiques**, présentées au graphique ci-dessous et définies à la page suivante. À cette

étape, l'objectif était de faire une synthèse des discussions en respectant les éléments de divergence et de consensus entre les participants.



DÉFINITION DES THÈMES

SIGNALÉTIQUE

Les éléments de signalétique participent à mieux se repérer et s'orienter dans l'espace urbain. Il peut s'agir de panneaux intégrant des icônes, des logos, des couleurs des pictogrammes, ou des mots indiquant des lieux d'intérêts, tels que des services, des commerces ou des institutions.

VERDISSEMENT ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

Il s'agit de la présence de végétaux dans l'espace public. On attribue plusieurs fonctions aux espaces végétalisés, tel que l'embellissement, la lutte contre les îlots de chaleur, la gestion des eaux de pluie, etc.

SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ACTIFS ET PARTAGE DE L'ESPACE

Il s'agit des conditions de pratique de la marche et du vélo de manière sécuritaire, particulièrement aux intersections. La cohabitation avec les modes de déplacement motorisé est favorisée par une signalisation routière adéquate, un partage de l'espace équitable tenant compte de la vulnérabilité des piétons et des cyclistes, etc.

CONVIVALITÉ ET SENTIMENT DE SÉCURITÉ

Un espace convivial et où l'on se sent en sécurité est un endroit entretenu, accueillant, animé et où l'on est vu. Ces caractéristiques réunies limitent l'insécurité, les incivilités et la délinquance.

INCLUSION SOCIALE

Le concept d'inclusion sociale favorise l'intégration de tous les types d'individus, notamment les individus marginalisés.

AMÉNAGEMENT ET UTILISATION DE L'ESPACE

La présence d'éléments permettant l'occupation et l'appropriation de l'espace public, tel que du mobilier urbain, etc.

ACCESSIBILITÉ ET CONNECTIVITÉ

Il s'agit d'assurer que la place publique soit universellement accessible pour tous les usagers en permettant plusieurs points d'accès, en limitant les obstacles, et en offrant, entre autres, un nombre suffisant d'infrastructures facilitant son accès (espaces de stationnement, supports à vélos, etc.)

THÈMES	COMMENTAIRES	PISTES DE SOLUTION DISCUTÉES PAR LES PARTICIPANTS
 SIGNALÉTIQUE	<p>Les participants ont mentionné que les piétons et les cyclistes étaient facilement désorientés sur la place Saint-Henri. En effet, considérant l'enclavement de la place au sein de la trame de rue, il n'est pas toujours évident de repérer rapidement les principaux points d'intérêts du secteur, notamment les commerces et services situés dans les rues adjacentes, et ce, malgré leur proximité.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Développer une signalétique visible, uniforme et compréhensible pour tous – Intégrer une carte du quartier – Indiquer l'entrée du parc du Premier-Chemin-de-Fer
 VERDISSEMENT ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER	<p>Les participants accordent une importance à la présence d'arbres et de végétation sur la place Saint-Henri. Plusieurs estiment qu'un verdissement plus généreux peut permettre de pallier plusieurs nuisances environnantes, en plus d'améliorer le confort, la convivialité et l'expérience sensorielle de la place.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Augmenter la végétation afin de limiter les nuisances environnantes (ex. : bruit, poussière, chaleur, etc.)
 SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ACTIFS ET PARTAGE DE L'ESPACE	<p>Plusieurs participants se disent préoccupés par la sécurité de certaines traverses, particulièrement des traverses scolaires sur la rue Saint-Jacques. Il a été mentionné que beaucoup d'étudiants traversaient cette rue à différents moments de la journée et que des interventions pourraient mieux encadrer cet usage.</p> <p>Certains ont également mentionné qu'une traverse piétonne existe actuellement entre le parc du Premier-Chemin-de-Fer et la place Saint-Henri, mais que cette dernière est très peu visible, et donc peu respectée par les automobilistes, malgré la présence d'un panneau indiquant la traverse.</p> <p>Concernant le partage entre les modes de déplacements, les participants trouvent que trop d'espace est dédié à l'automobile. Il semble également exister une crainte de la circulation automobile en raison du haut débit de circulation et de l'aménagement de l'espace peu favorable aux déplacements actifs.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Intégrer des mesures d'apaisement de la circulation véhiculaire sur la rue Saint-Jacques afin de réduire la vitesse automobile (intersections surélevées, changement de texture, bollards, etc.). – Revoir certains éléments de signalisation routière (panneau d'arrêt, marquage des espaces de traverse piétonne, etc.) – Revoir la répartition de l'espace entre les déplacements actifs et motorisés de manière plus équitable – Délimiter visuellement le partage de l'espace dédié aux différents modes de déplacement – Surélever la rue place Saint-Henri entre les rues Saint-Jacques et Notre-Dame, afin de marquer la présence et prioriser les déplacements actifs.
 CONVIVIALITÉ ET SENTIMENT DE SÉCURITÉ	<p>En plus des perceptions sensorielles désagréables du contexte environnant (bruit, chaleur, etc.), les participants ont mentionné que l'aménagement actuel de la place Saint-Henri est peu invitant et ne favorise pas son occupation, laissant place à des incivilités et de la délinquance, qui alimentent en retour le sentiment d'insécurité des usagers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – Améliorer l'éclairage et éviter la création de zones sombres et isolées – Prévoir une programmation qui assure un achalandage minimum (voir et être vu) et un chevauchement entre une occupation sécuritaire le jour et le soir – Intégrer du mobilier urbain – Améliorer l'image et la qualité visuelle générale de la place Saint-Henri (végétation, couleurs, etc.)

THÈMES	COMMENTAIRES	PISTES DE SOLUTION DISCUTÉES PAR LES PARTICIPANTS
 <p data-bbox="235 430 336 470">INCLUSION SOCIALE</p>	<p>Plusieurs types d'usagers fréquentent la place Saint-Henri ont été identifiés : enfants, adolescents, personnes sans domicile fixe, personnes âgées, etc. Les participants étaient d'avis que le réaménagement de la place devra tenir compte des besoins de tous les usagers et de manière inclusive. Toutefois, l'inclusion des populations itinérantes ne semblait pas être souhaitée par tous.</p> <p>Ensuite, il a été mentionné qu'un phénomène d'embourgeoisement du quartier Saint-Henri a été observé depuis les dernières années. En ce sens, certains participants ont insisté sur le fait que l'endroit devait servir en premier lieu aux résidents du quartier et que l'aménagement de la place Saint-Henri ne devait pas participer à accentuer ce phénomène.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Intégrer du mobilier adapté pour tous les usagers, sans exclure les populations marginalisées.</i> – <i>L'aménagement de la place ne devrait pas accentuer le phénomène d'embourgeoisement en cours</i>
 <p data-bbox="199 795 367 860">AMÉNAGEMENT ET UTILISATION DE L'ESPACE</p>	<p>La place Saint-Henri est actuellement utilisée comme lieu de transit vers les secteurs adjacents et tous semblaient s'entendre à l'effet qu'il s'agit de la fonction primaire de la place Saint-Henri. Les participants ont mentionné que bien que cette fonction doive demeurer et être clarifiée, l'endroit devrait également servir de lieu de pause et de rencontre, pouvant être occasionnellement animé par des activités temporaires.</p> <p>Le réaménagement représente également une opportunité de célébrer l'histoire et le patrimoine bâti du lieu dans la conception.</p> <p>L'aménagement de la place doit également tenir compte des équipements existants à proximité de la place Saint-Henri, de manière à ne pas dédoubler ou diluer leur fonction, notamment les parcs, les pistes cyclables, etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Respecter les besoins de circulation en clarifiant les parcours</i> – <i>Inciter les rencontres par un mobilier invitant</i> – <i>Favoriser un aménagement aéré et multifonctionnel</i> – <i>Prévoir une place pour de l'animation temporaire (amuseurs publics, œuvres créatives, marché public, agora, etc.)</i> – <i>Réfléchir la place en complémentarité à l'offre existante</i> – <i>Intégrer des rappels de l'histoire du quartier</i>
 <p data-bbox="199 1185 367 1226">ACCESSIBILITÉ ET CONNECTIVITÉ</p>	<p>Bien que la place Saint-Henri soit très accessible en transport en commun, plusieurs participants ont insisté sur le manque de connectivité et l'interruption de certaines pistes cyclables.</p> <p>L'opinion sur la présence du stationnement municipal est partagée : plusieurs participants ont mentionné que le stationnement était peu utilisé et que son retrait permettrait la construction d'un bâtiment à vocation sociale et de bureaux. D'autres participants étaient plutôt d'avis que le stationnement devrait être conservé, car il améliore l'accessibilité au quartier Saint-Henri, particulièrement pour les visiteurs à mobilité réduite ou éloigné d'un point d'accès au transport en commun.</p> <p>Les participants ont également mentionné l'importance des parcours utilisés par les piétons, notamment celui vers la rue Notre-Dame Ouest, et que ces derniers devraient être mis en valeur dans le réaménagement.</p>	<ul style="list-style-type: none"> – <i>Assurer l'accessibilité universelle des points d'accès</i> – <i>Connecter les pistes cyclables autour de la place Saint-Henri</i> – <i>Conserver et mettre en valeur les parcours utilisés (parcours vers l'escalier de la rue Notre-Dame, parcours via la rue Charlesbois, etc.) et les parcours informels/spontanés.</i> – <i>Aménager un débarcadère près d'un édicule de la station Place-Saint-Henri</i> – <i>Augmenter les équipements dédiés aux cyclistes</i>

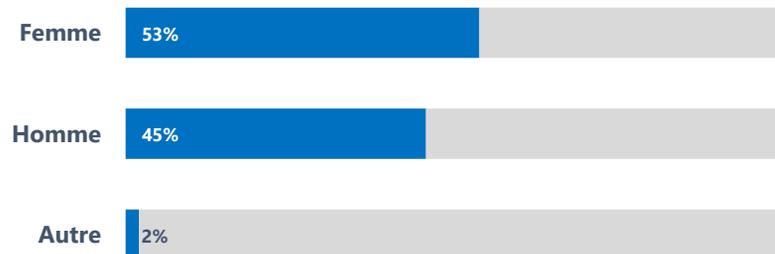
Questionnaire **en ligne pour la population**

La lecture et l'analyse des préoccupations ont permis de faire la synthèse des résultats des 336 répondants au sondage en ligne.

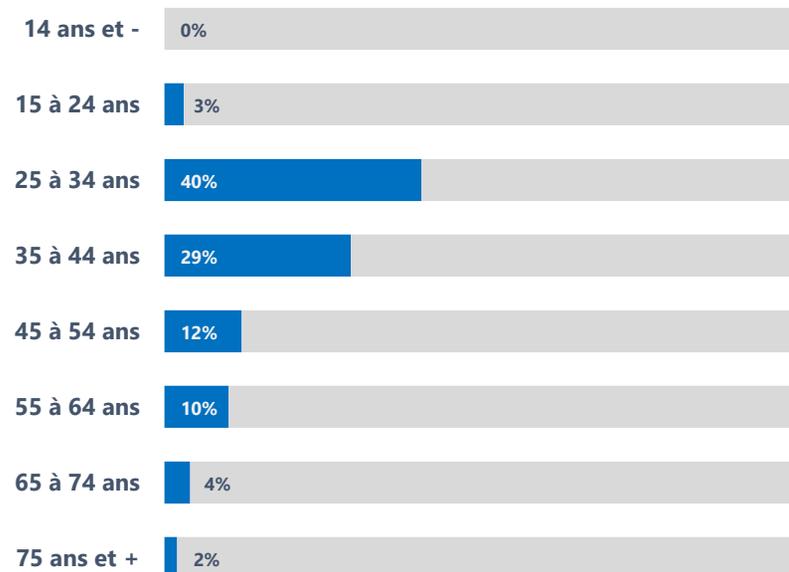
PROFIL DES RÉPONDANTS

- Une légère majorité de **femmes** (53 %) ont répondu au sondage
- Une forte majorité des répondants ont entre **25 et 44 ans** (69 %)

Auquel de ces groupes appartenez-vous ?



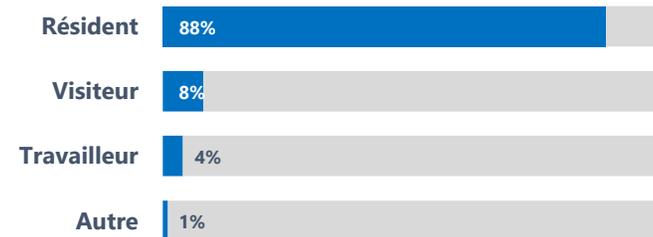
Quelle est votre tranche d'âge ?



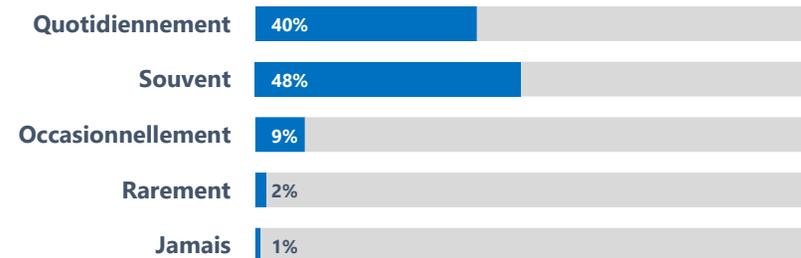
PROFIL DES RÉPONDANTS (SUITE)

- La majorité des répondants **habite** le quartier Saint-Henri (88 %)
- La plupart des répondants ont un **bon niveau de connaissance** de la place Saint-Henri, puisque 88 % d'entre eux la fréquentent quotidiennement ou une à plusieurs fois par semaine.
- Une proportion importante des participants se déplacent en **transport actif** (marche + vélo 49 %) autour de la place Saint-Henri. Plusieurs participants se déplacent également en transport en commun (29 %), ainsi qu'en automobile privée (13 %).

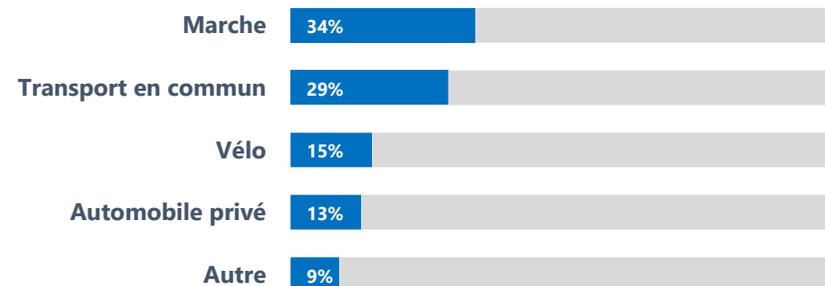
Lequel des énoncés suivants décrit le mieux votre situation?



À quelle fréquence fréquentez-vous en moyenne le périmètre de la place Saint-Henri ?



Indiquez le ou les mode(s) de transport que vous utilisez le plus régulièrement lorsque vous fréquentez la place Saint-Henri?



AMÉNAGEMENT ACTUEL DE LA PLACE SAINT-HENRI

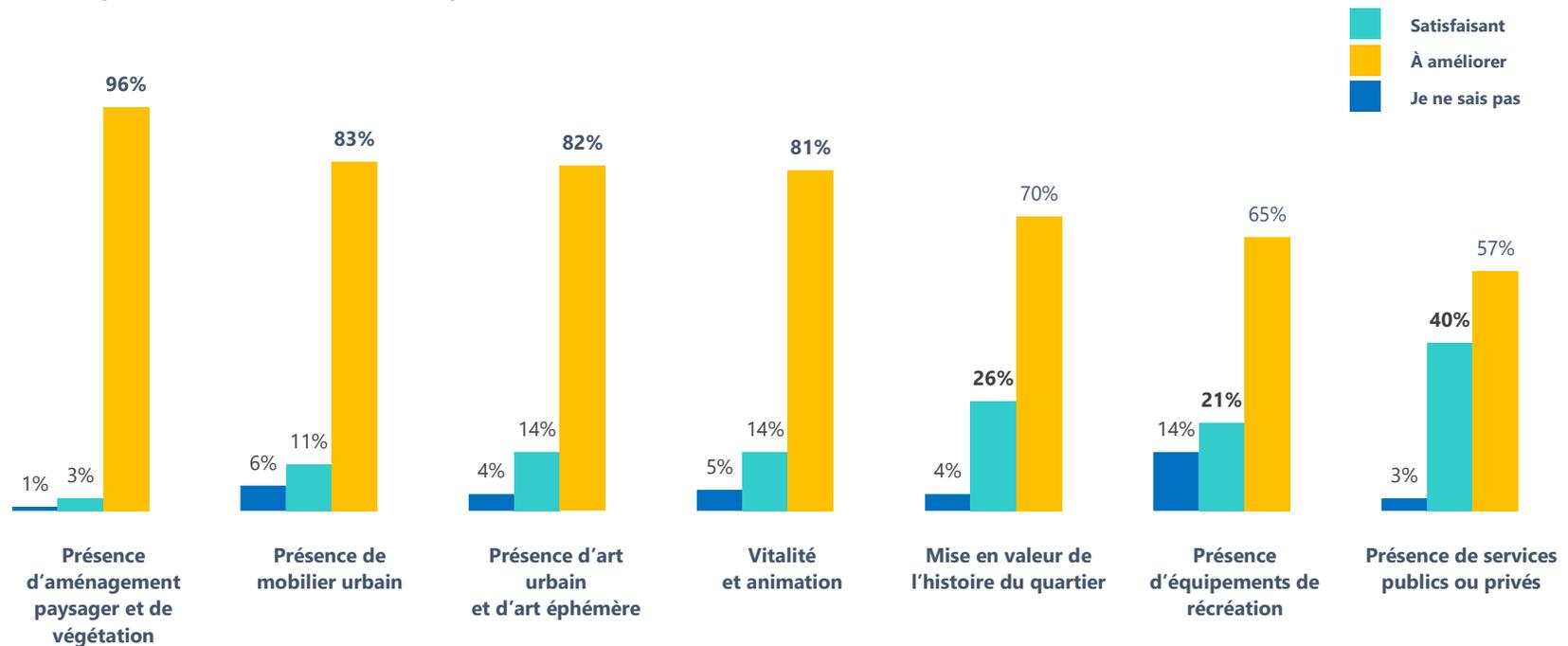
Concernant la qualité de l'aménagement actuel de la place Saint-Henri, 77 % des répondants souhaitent voir une amélioration de l'ensemble des éléments présentés. On remarque une nette démarcation pour certains éléments, dont l'amélioration est particulièrement souhaitée :

- **La présence d'aménagement paysager et de végétation (96 %)**
- **La présence de mobilier urbain (83 %)**
- **La présence d'art urbain et d'art éphémère (82 %)**
- **La vitalité et animation (81 %)**

Bien qu'il y ait une plus grande proportion de répondants qui souhaite une amélioration globale des éléments mentionnés, on observe que le taux de satisfaction est plus élevé pour certains éléments :

- **La présence de services publics ou privés (40 %)**
- **La mise en valeur de l'histoire du quartier (26 %)**
- **Présence d'équipement de récréation (21 %)**

Comment qualifiez-vous ces éléments de la place Saint-Henri ?



QUALITÉ DES PARCOURS SELON LES MODES DE DÉPLACEMENT

Concernant la qualité des parcours en fonction des déplacements à pied, à vélo et en voiture, les répondants devaient qualifier plusieurs critères, notamment sur la connectivité et la continuité des parcours, la cohabitation avec les autres usagers, la sécurité ainsi que la présence d'équipements ou de commodités facilitant l'utilisation du mode. Les résultats détaillés sont présentés à la page suivante. Voici les principaux constats :

Déplacement à pied

- Globalement, **63 %** des répondants jugent que les éléments impliqués lors des déplacements à pied doivent **être améliorés**.
- En comparant les éléments, l'amélioration du **confort des aménagements piétonniers** (78 %) et de **l'accessibilité universelle** (68 %) est particulièrement souhaitée.
- La **connectivité et la continuité des trottoirs et des sentiers** sont plutôt satisfaisantes (47 %).

Déplacement à vélo

- Globalement, **67 %** des répondants jugent que les éléments impliqués lors des déplacements à vélo doivent **être améliorés**.
- Bien que la plupart des critères présentent des proportions comparables, l'amélioration de la **connectivité et de la continuité des voies cyclables** (71 %) et de la **cohabitation avec les autres usagers** (70 %) est particulièrement souhaitée.
- Le niveau de satisfaction global est particulièrement **faible** (16 %) en comparaison avec les autres modes de déplacement.

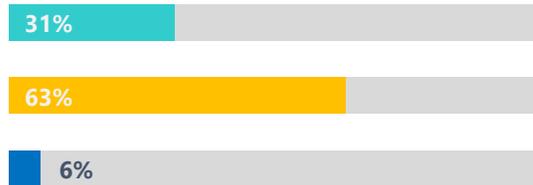
Déplacement en voiture

- Globalement, **43 %** des répondants jugent que les déplacements en voiture sont **satisfaisants**.
- En comparant les éléments, le taux de satisfaction de la **connectivité et de la continuité de la route** (59 %) et de la **présence de stationnement public** (50 %) est particulièrement élevé.
- On remarque un nombre plus élevé de réponses « je ne sais pas » (27 %) qu'aux autres modes, pouvant s'expliquer par un plus faible pourcentage de répondants qui se déplace en automobile.

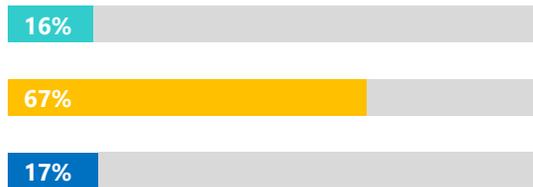
Comment qualifiez-vous les parcours propres à chacun de ces modes de déplacement autour de la place Saint-Henri ?



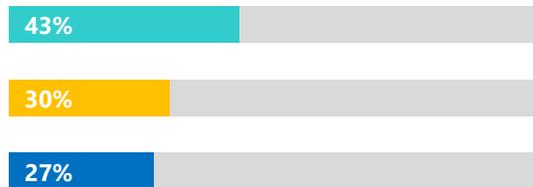
À PIED



À VÉLO

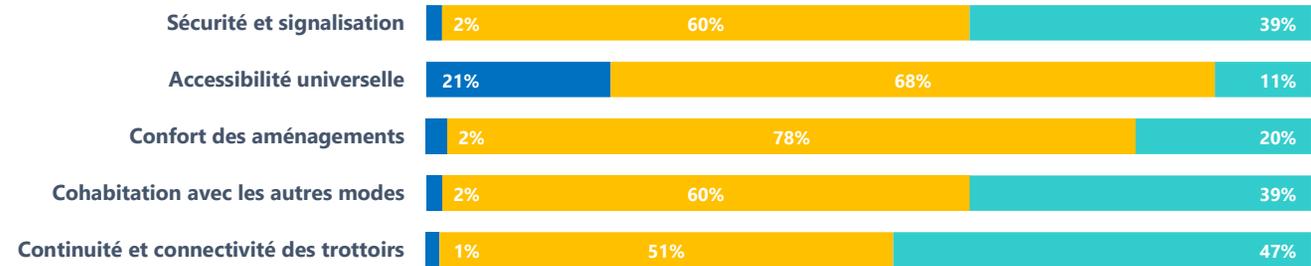


EN VOITURE

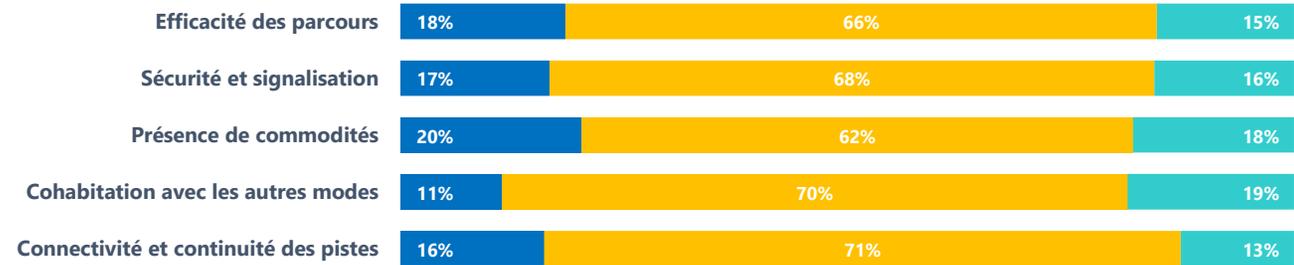




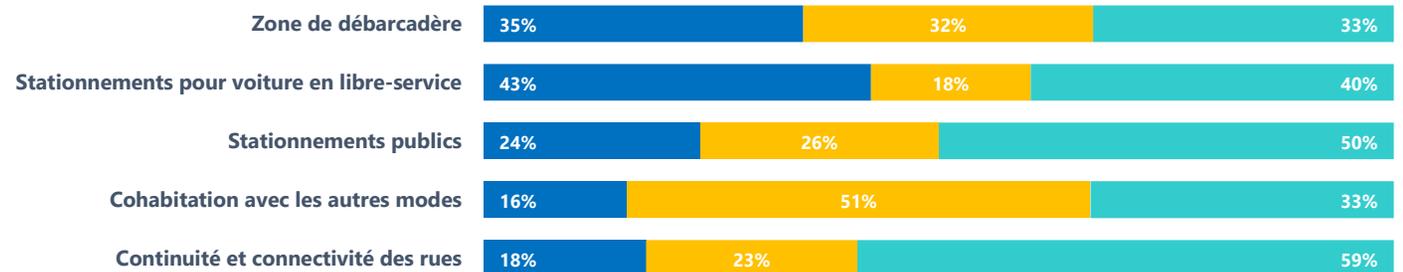
À PIED



À VÉLO



EN VOITURE



LES PRINCIPAUX POINTS D'ACCÈS À LA PLACE SAINT-HENRI

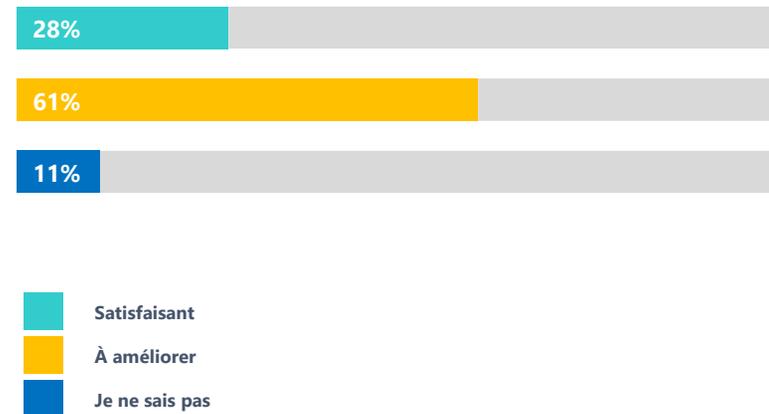
À cette question, les répondants devaient qualifier sept points d'accès (A à G) à la place Saint-Henri selon trois critères (convivialité, sentiment de sécurité et signalétique). Globalement, la majorité des répondants considèrent que tous les critères des points d'accès à la place Saint-Henri doivent être améliorés (61%). On observe également qu'une amélioration globale **des points d'accès** via **l'escalier de la rue Notre-Dame Ouest (G)** (72 %) et via **la sortie de l'édicule principal de la station de métro Place-Saint-Henri (D)** (61 %) est particulièrement souhaitée. Les pages suivantes présentent l'appréciation globale ainsi que résultats détaillés pour chacun des points d'accès.

Plus précisément, voici les principaux constats pour chacun des critères analysés :

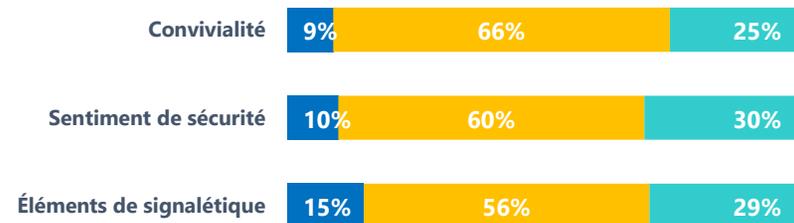
- Concernant **la convivialité**, 66 % des répondants jugent qu'elle doit être améliorée pour l'ensemble des points d'accès. Une amélioration de ce critère est particulièrement souhaitée aux points d'accès G (77 %), D (70 %) et E (68 %).
- Concernant **le sentiment de sécurité**, 60 % des répondants jugent qu'il doit être amélioré pour l'ensemble des points d'accès. Une amélioration de ce critère est particulièrement souhaitée aux points d'accès G (71 %), B (65 %) et F (63 %).
- Concernant **la présence d'éléments de signalétique**, 56 % des répondants jugent qu'il doit être amélioré pour l'ensemble des points d'accès. Une amélioration de ce critère est particulièrement souhaitée aux points d'accès G (67 %), A (59 %) et B (58 %).
- On remarque que plusieurs répondants ne se sont pas prononcés dans l'évaluation des critères du point d'accès F (24 %), ce qui peut laisser présager que ces répondants n'empruntent pas ou ne connaissent pas le passage par la rue Charlebois.

Comment qualifiez-vous les principaux points d'accès vers la place Saint-Henri pour les déplacements à pied ou à vélo ?

Synthèse de la qualification



Synthèse de la qualification par critère

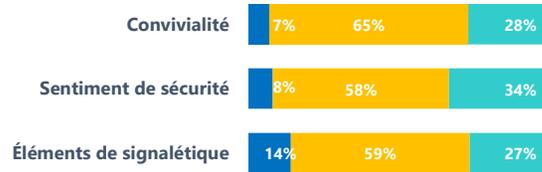


Comment qualifiez-vous les principaux points d'accès vers la place Saint-Henri pour les déplacements à pied ou à vélo ?



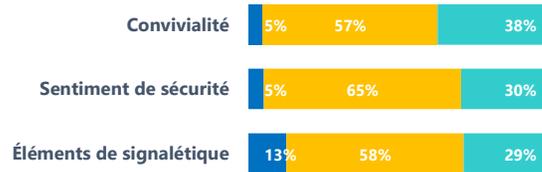
A

Via la rue Saint-Jacques à l'intersection de la rue Place Saint-Henri



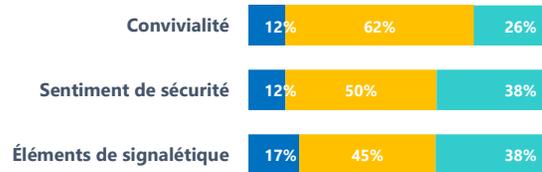
B

Via le parc du Premier-Chemin-de-Fer



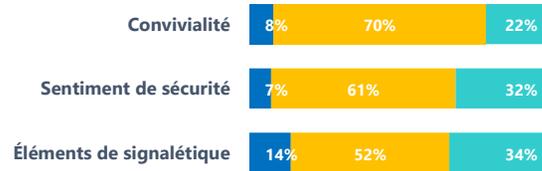
C

Via la rue Saint-Jacques à l'intersection de la rue Saint-Ferdinand



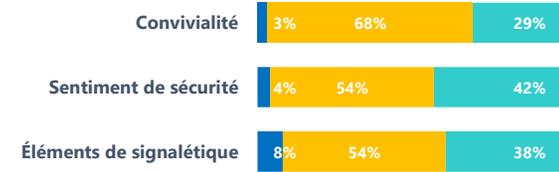
D

Via la sortie de l'édicule principal de la station de métro Place-Saint-Henri



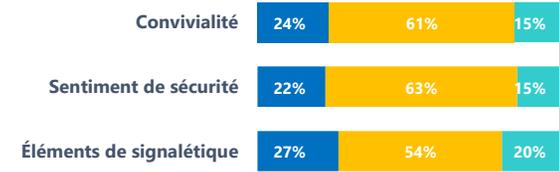
E

Via la rue Notre-Dame Ouest à l'intersection de la rue Place Saint-Henri



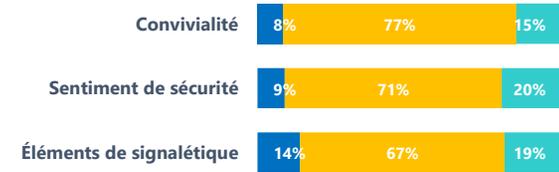
F

Via la rue Charlebois



G

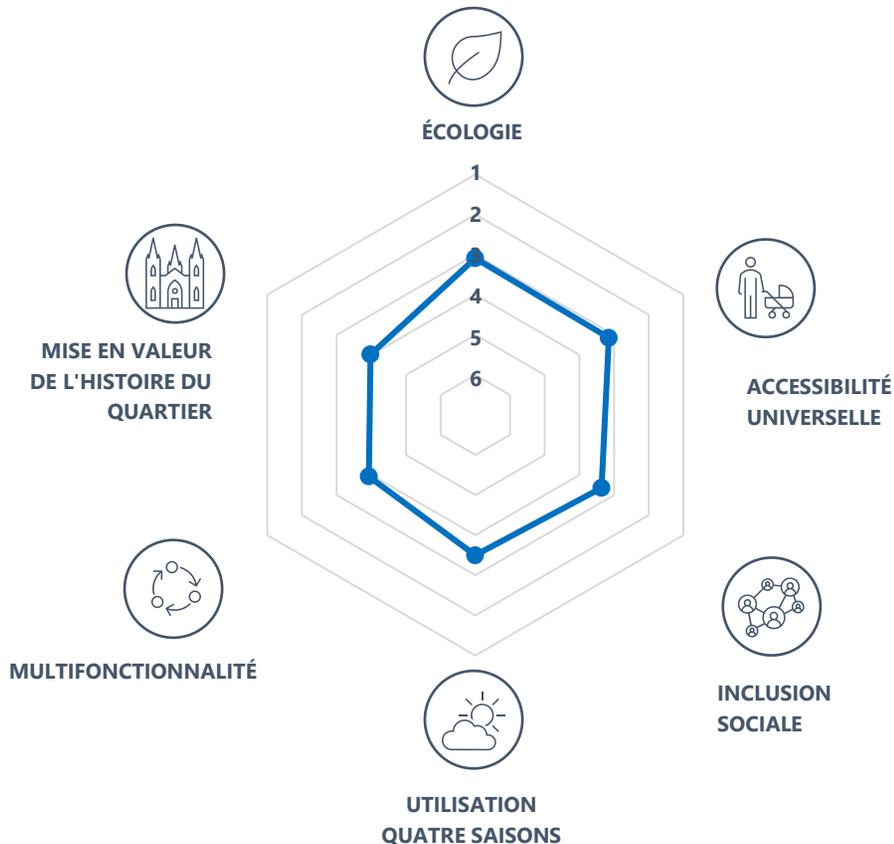
Via l'escalier de la rue Notre-Dame Ouest



VALEURS À PRIORISER DANS LE RÉAMÉNAGEMENT

Bien que les résultats soient plutôt uniformes, les répondants semblent attribuer une priorité à **l'écologie (3,02)** et **l'accessibilité universelle (3,07)** dans le réaménagement de la place Saint-Henri. La volonté d'une mise en valeur de l'histoire du quartier (3,91) est moins marquée parmi les valeurs à prioriser.

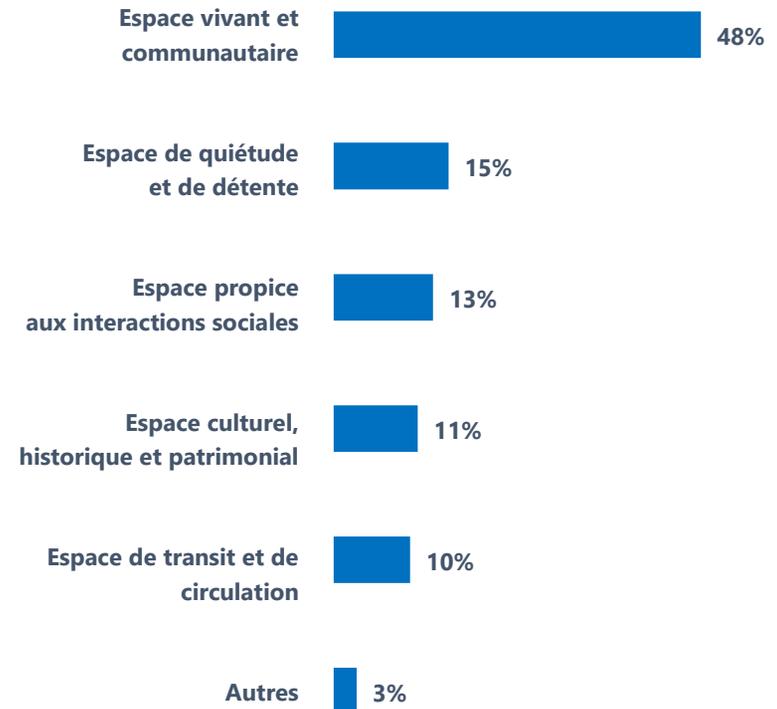
Veillez classer les valeurs suivantes en fonction de leur priorité dans la conception du projet, 1 correspondant à la valeur qui vous semble la plus prioritaire et 6 la moins prioritaire.



AMBIANCE SOUHAITÉE

Près de la moitié des répondants souhaite que la place Saint-Henri soit un **espace vivant et communautaire** (48 %), tandis que 10 % des répondants souhaitent que la place possède une ambiance de transit et de circulation.

Selon vous, quel type d'ambiance souhaiteriez-vous retrouver à la Place Saint-Henri ?



QUESTIONS À DÉVELOPPEMENT

Les trois prochaines questions invitaient les participants à fournir une réponse longue. Afin d'améliorer la lecture et dégager les préoccupations récurrentes, les réponses ont été divisées en grandes thématiques. Plusieurs répondants ont traité de plusieurs thématiques à la fois, expliquant le plus grand nombre de réponses par question. Pour chacune des questions, la proportion et le nombre de réponses compilées sont indiqués par thématique. Au sein de la thématique, les graphiques illustrent la récurrence des différentes préoccupations.

INTÉGRATION DU BÂTIMENT À VOCATION SOCIALE ET DE BUREAUX

Cette question à développement concernait les critères d'intégration du projet de bâtiment à vocation sociale et de bureau envisagé par l'Arrondissement à l'endroit du stationnement. Au total, 358 réponses ont été compilées. L'analyse des réponses en page suivante a permis de dégager quatre principaux thèmes selon les définitions ci-après :

ARCHITECTURE

Les préoccupations relatives à l'architecture ciblent la capacité du bâtiment à s'intégrer et s'harmoniser au cadre bâti existant, particulièrement en ce qui a trait au choix des matériaux et à la volumétrie. L'intégration architecturale implique également la prise en compte des bâtiments patrimoniaux de la place Saint-Henri et la notion de performance énergétique du bâtiment.

TRAITEMENT DES ABORDS

Ce thème traite des préoccupations se trouvant dans l'environnement immédiat du bâtiment. Il renferme notamment les critères relatifs au verdissement, à la signalétique, au sentiment de sécurité, à la gestion de l'interface avec la place Saint-Henri et à l'intégration d'art urbain.

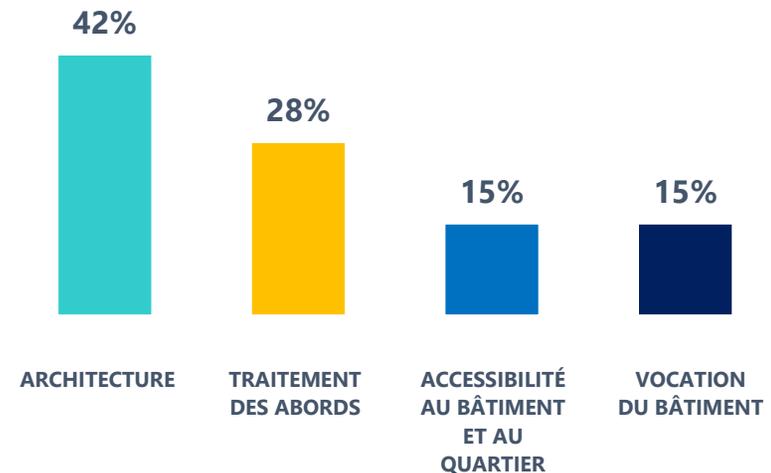
ACCESSIBILITÉ

La construction du bâtiment doit préserver, voire améliorer, les conditions d'accès pour tous les modes de déplacement vers les points d'intérêts du secteur.

VOCATION DU BÂTIMENT

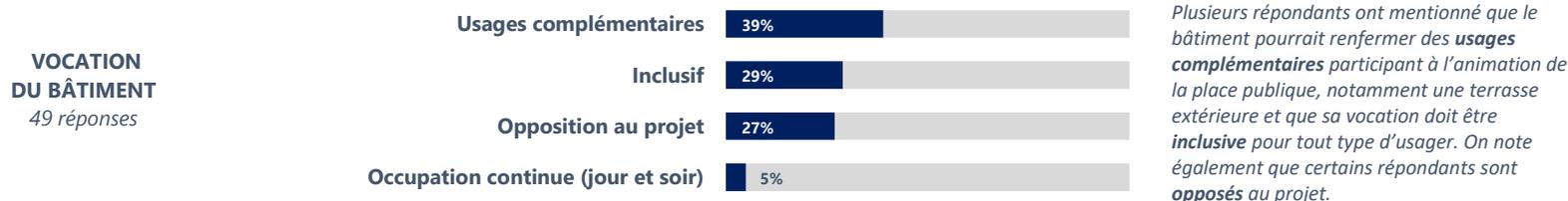
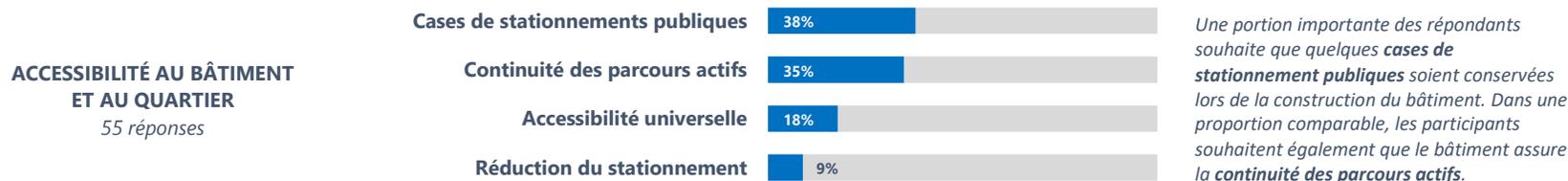
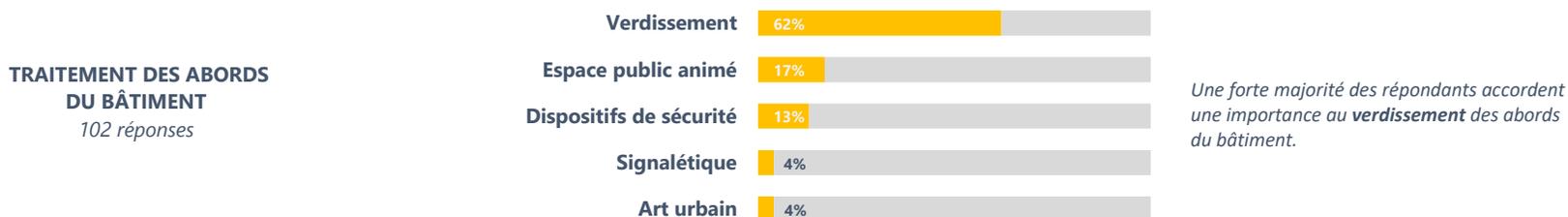
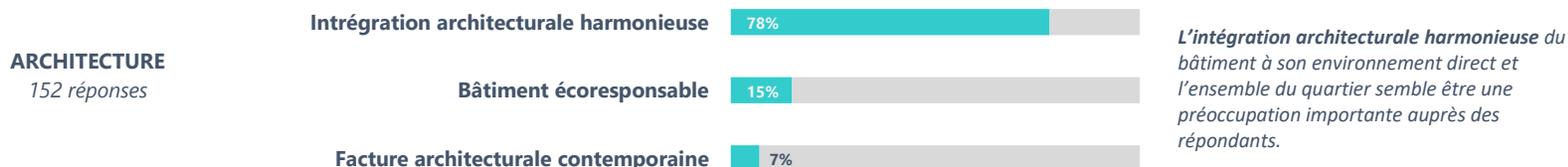
Bien que la vocation du bâtiment ne fit pas l'objet de la consultation, plusieurs répondants ont appuyé les activités prévues au sein du bâtiment, notamment de nature commerciale et communautaire. Les participants ont insisté sur la volonté que ces activités participent à l'occupation du bâtiment durant le jour et le soir. Les commentaires traitaient également de la nécessité que les activités du bâtiment soient inclusives pour tout type d'usager. Certains répondants se sont toutefois prononcés en défaveur de la construction d'un bâtiment à cet endroit.

À la lecture des commentaires, une grande proportion des répondants (42 %) accorde une importance à **l'architecture** du bâtiment.



À l'endroit du stationnement public de la place Saint-Henri, l'Arrondissement du Sud-Ouest envisage la construction d'un bâtiment intégrant les bureaux d'une association en économie sociale, une maison des jeunes et une entreprise d'insertion professionnelle en restauration. Pour ce faire, des critères devront être respectés en ce qui concerne l'accessibilité universelle, la perméabilité du rez-de-chaussée et une contribution à l'animation du site.

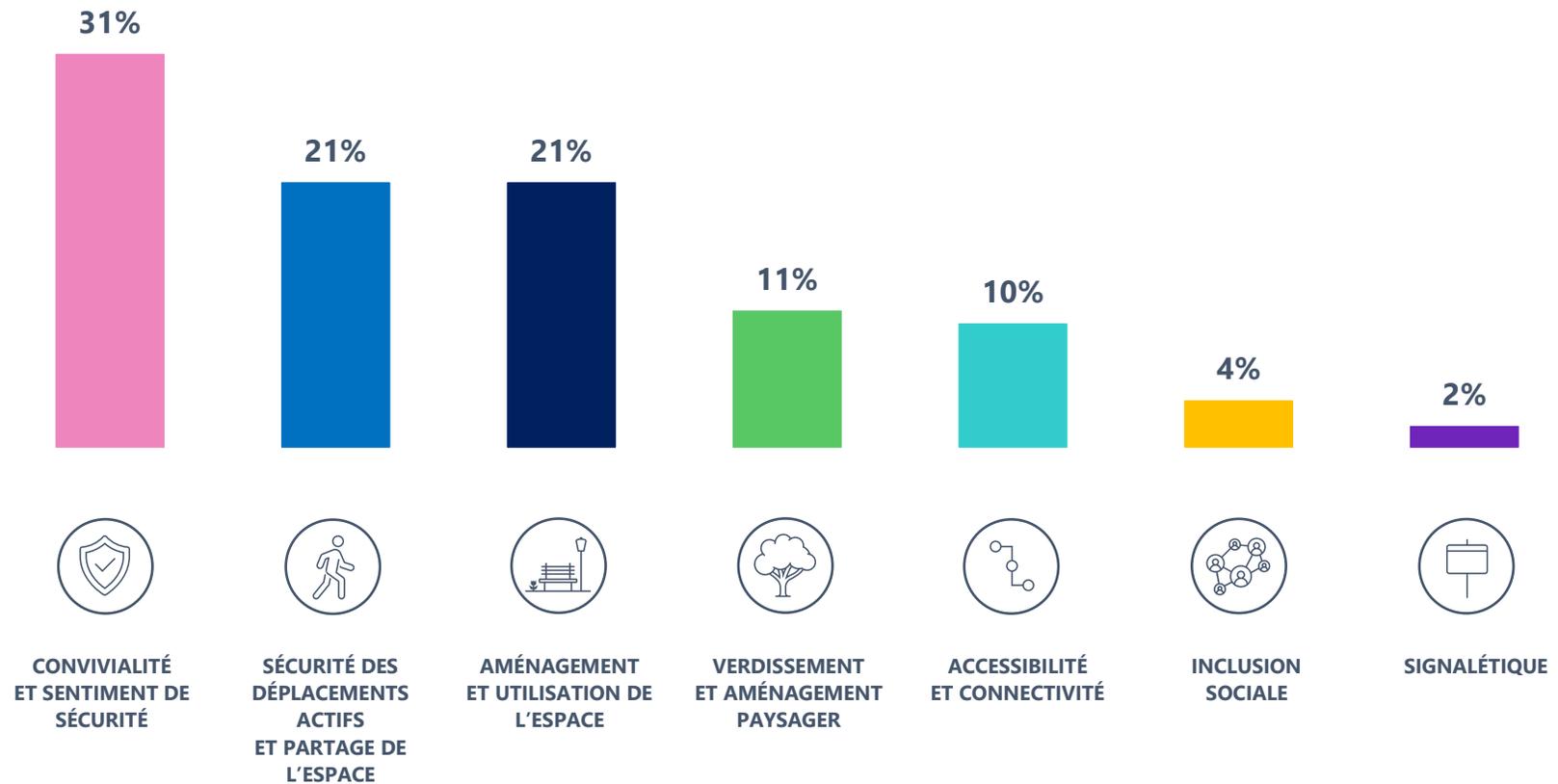
Selon vous, quels autres critères devraient être respectés afin d'assurer une intégration réussie de ce bâtiment au sein de la place Saint-Henri?



PROBLÉMATIQUE DE LA PLACE SAINT-HENRI

Au cours du sondage, les répondants ont eu à déterminer par une question à développement quelle était selon eux la plus grande problématique de la place Saint-Henri. Au total, 419 réponses ont été compilées. Le graphique ci-après présente les principaux thèmes abordés. On observe que les préoccupations

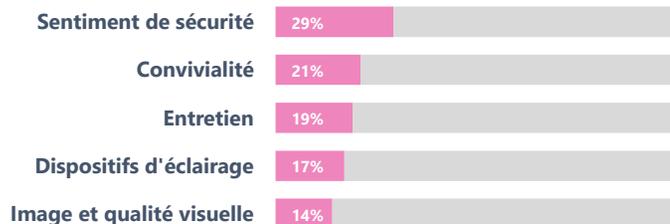
liées à la **convivialité et le sentiment de sécurité** (31 %), la **sécurité des déplacements actifs et le partage de l'espace** (21 %) ainsi que **l'aménagement et l'utilisation de l'espace** (21 %) ont été particulièrement discutées.



Selon vous, quelle est la plus grande problématique de la place Saint-Henri ?



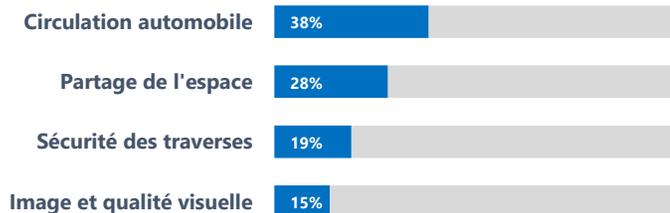
**CONVIVALITÉ
ET SENTIMENT DE SÉCURITÉ**
131 réponses



*Une forte majorité des répondants disent que le **sentiment d'insécurité** est la plus grande problématique de la place Saint-Henri. Le manque de convivialité et le manque d'entretien représentent également des éléments préoccupants.*



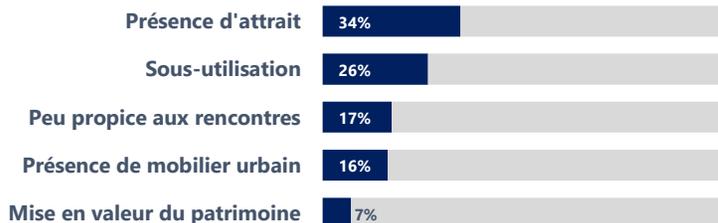
**SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS ACTIFS
ET PARTAGE DE L'ESPACE**
89 réponses



*Beaucoup de répondants perçoivent la **circulation automobile** autour de la place Saint-Henri comme problématique, notamment en termes de volume et de vitesse. Certains commentaires témoignent également d'une préoccupation concernant le **partage de l'espace** occasionnant des conflits entre les différents usagers.*



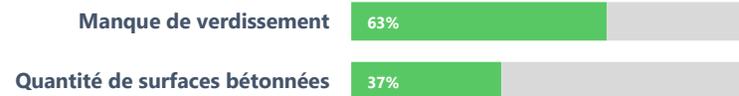
**AMÉNAGEMENT ET
UTILISATION DE L'ESPACE**
88 réponses



*Le **manque d'attrait** et la **sous-utilisation** du site sont les éléments les plus récurrents dans cette thématique, c'est-à-dire la présence d'équipements dédiés à l'occupation et l'appropriation de la place.*



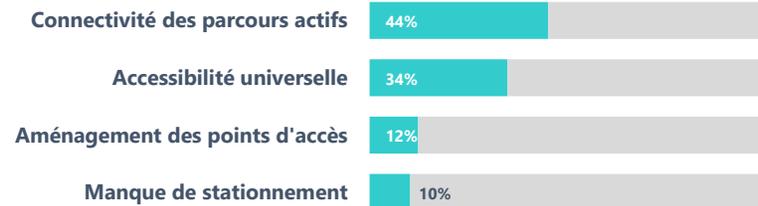
**VERDISSEMENT
ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER**
46 réponses



Selon cette thématique, le **manque de végétation** a été mentionné à plusieurs reprises. En plus de donner un aspect brut à la place Saint-Henri, les répondants mentionnent qu'un problème d'îlot de chaleur est également présent à cet endroit.



ACCESSIBILITÉ ET CONNECTIVITÉ
41 réponses



Plusieurs ont soulevé l'**interruption de certains parcours actifs**, notamment de la piste cyclable sur Notre-Dame Ouest. Il a également été mentionné que certains accès à la place Saint-Henri étaient peu adaptés à une **accessibilité universelle**.



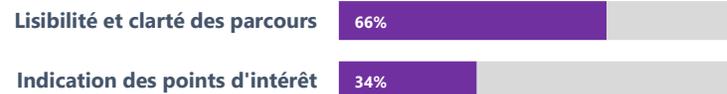
INCLUSION SOCIALE
15 réponses



Selon les répondants, l'**itinérance** est un phénomène très présent à la place Saint-Henri et plusieurs souhaitent qu'il soit adressé.



SIGNALÉTIQUE
9 réponses

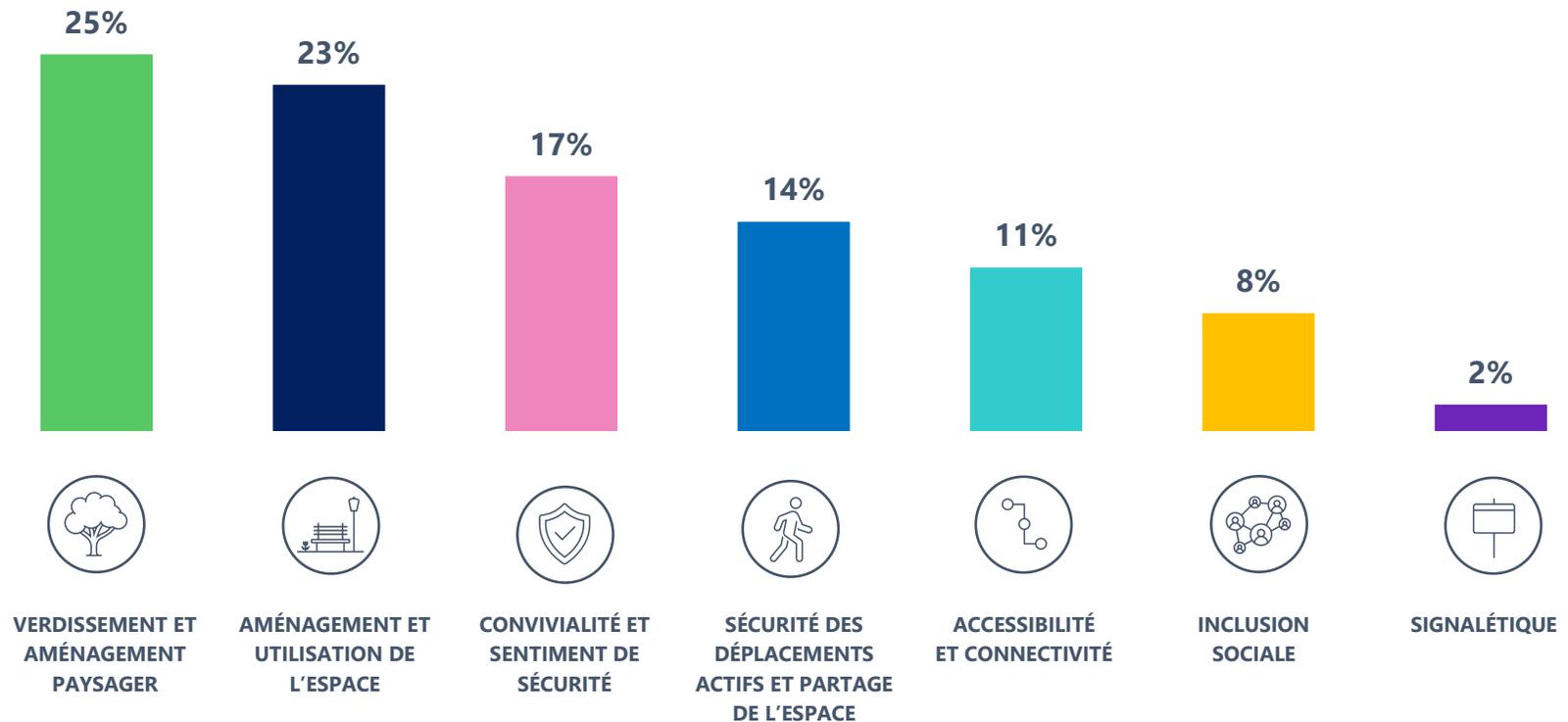


Le lieu **manque de définition** et les répondants disent avoir de la difficulté à s'orienter vers les **points d'intérêt** du secteur.

PRINCIPALES ACTIONS À RÉALISER EN PREMIER LIEU

La dernière question à développement portait sur les principales actions à poser lors du réaménagement de la place Saint-Henri. Au total, 369 réponses ont été compilées. Le graphique ci-après présente les principaux thèmes abordés. On observe que les principales actions proposées étaient liées au

verdissement et l'aménagement paysager (25 %), à **l'aménagement et l'utilisation de l'espace** (23 %) et à la **convivialité et le sentiment de sécurité** (17 %).

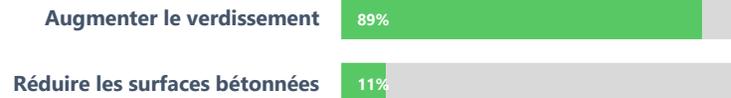


Selon vous, quelles seraient la ou les principales actions à poser en premier lieu pour le réaménagement de la place Saint-Henri?



**VERDISSEMENT
ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER**

93 réponses

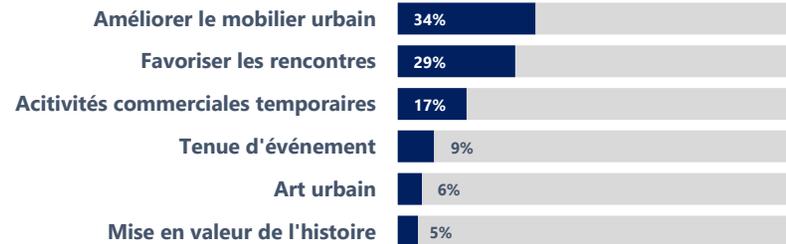


Une forte proportion des répondants propose **d'augmenter significativement la présence de végétaux** dans la place Saint-Henri, puisque cette augmentation peut réduire les nuisances environnementales actuelles et participer à améliorer l'apparence de la place.



**AMÉNAGEMENT
ET UTILISATION DE L'ESPACE**

86 réponses

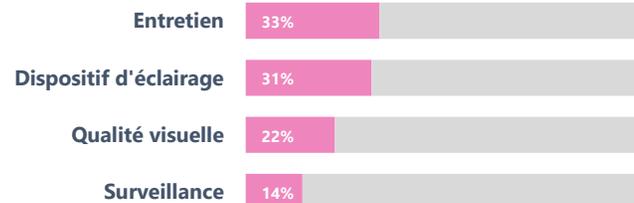


Les répondants ont manifesté la volonté de voir plus de **mobilier urbain** sur la place Saint-Henri, et particulièrement du mobilier **favorisant les rencontres et la socialisation**.



**CONVIVIALITÉ
ET SENTIMENT DE SÉCURITÉ**

64 réponses

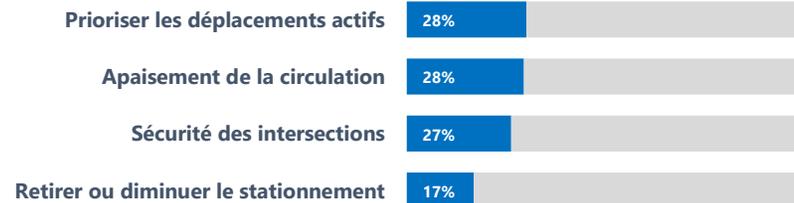


Afin d'augmenter le **sentiment de sécurité** au sein de la place Saint-Henri, l'amélioration de l'**entretien** et de l'**éclairage** représente les principales actions à effectuer selon les répondants.



**SÉCURITÉ DES DÉPLACEMENTS
ACTIFS ET PARTAGE DE L'ESPACE**

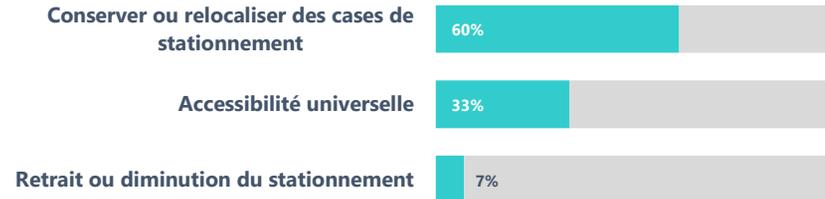
53 réponses



Plusieurs répondants proposent de **prioriser les déplacements actifs** dans le réaménagement de la place Saint-Henri, d'intégrer des **mesures d'apaisement** de la circulation automobile, principalement sur la rue Saint-Jacques, ainsi que d'améliorer la **configuration de certaines intersections**.



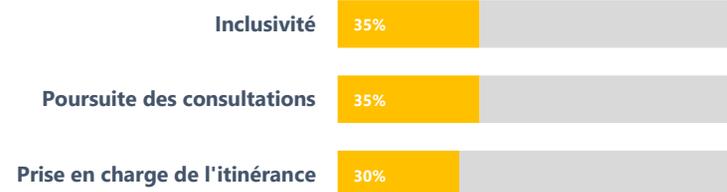
**ACCESSIBILITÉ
ET CONNECTIVITÉ**
40 réponses



Concernant l'accessibilité à la place Saint-Henri, l'une des principales actions ciblées est d'améliorer la **connectivité des parcours actifs**, et plus particulièrement des parcours cyclables.



INCLUSION SOCIALE
31 réponses



Selon une proportion comparable, les répondants semblent accorder une importance à l'**inclusivité** de la place Saint-Henri à la poursuite des **activités de consultations** dans le processus de conception de la place ainsi que la **prise en charge de l'itinérance**.



SIGNALÉTIQUE
2 réponses



Concernant la signalétique, tous les commentaires émis ciblent une meilleure **indication des points d'intérêt** dans l'environnement de la place Saint-Henri.

CONCLUSION

La démarche de consultation a permis d'émettre les constats suivants :

- Les participants souhaitent que la place Saint-Henri soit un espace **accueillant, appropriable** et où il est possible de s'y **sentir en sécurité**. En effet, le **sentiment d'insécurité** figure parmi les principales problématiques de la place.
- Plusieurs **expériences sensorielles désagréables** sont vécues à la place Saint-Henri (bruit, chaleur, qualité des vues, etc.). L'augmentation du **verdissement et l'aménagement paysager** ont été identifiés comme parmi les principales actions à poser en premier lieu afin d'atténuer certaines nuisances, en plus d'embellir l'espace de la place.
- Plusieurs revendiquent la nécessité de la **priorisation des déplacements actifs** et une **accessibilité universelle** dans le réaménagement de la place Saint-Henri, particulièrement dans l'aménagement des points d'accès et des parcours. Certains ont également soulevé le **manque de clarté** du lieu en raison de l'absence d'indication et de repères visuels.
- Concernant la construction du bâtiment à vocation sociale et de bureaux, une grande proportion des répondants accorde une importance au **traitement architectural et à l'intégration** du bâtiment dans son environnement.

ANNEXE